

## DU BON USAGE DE L'ESPACE CANIN DE LIBERTÉ



WWW.CHIENSENVILLE.FR

## DANS CET ESPACE OÙ LES CHIENS PEUVENT SE DÉPENSER EN TOUTE LIBERTÉ ET POUR LA BIENSÉANCE DE TOUS, QUELQUES CONSEILS DE SAVOIR-VIVRE EN SOCIÉTÉ CANINE.

- 1 / Faites une première visite de reconnaissance de l'espace canin de liberté avec votre chien lorsque l'espace est vide ou très peu fréquenté pour que votre chien s'habitue au lieu et prenne ses repères
- 2/ Si l'espace canin de liberté est déjà très fréquenté, patientez quelques minutes le temps que quelques usagers sortent
- 3/ Entrez dans l'espace canin de liberté avec un chien calme. Si ce n'est pas le cas, prenez le temps de faire un petit tour pour le tranquilliser et ainsi entrer sereinement dans l'espace
- 4/ Si votre chien a des difficultés de socialisation avec ses congénères, fréquentez l'espace canin à un horaire peu fréquenté et prévenez les autres propriétaires de son comportement.
  - 5/ Assurez-vous que votre chien soit vacciné, vermifugé et traité contre les puces et les tiques afin qu'il ne contamine pas ses congénères
- 6/ Si votre chienne est en chaleur abstenez-vous d'entrer, elle sera assaillie par les mâles. La compétition sexuelle est une source de conflit entre chiens



7/ Si votre chien n'est pas habitué à la compagnie de chiens de toutes tailles, préférez les contacts avec des chiens du même gabarit pour éviter que votre compagnon ne se sente agressé. Les petits avec les petits ; les grands avec les grands



8/ Si vous êtes accompagné d'un enfant, veillez à ce que ce dernier reste éloigné des chiens qui risquent de le bousculer en courant ou en jouant brusquement



9/ Surveillez votre chien en tout temps. N'apportez aucun jouet, comme des balles afin d'éviter les risques de compétition ou de jalousie



10/ Soyez réactif lors d'éventuels bagarres. Ne vous interposez pas physiquement mais détournez leur attention, en levant la voix, par un bruit ou en les aspergeant d'eau...



11 / Ramassez les déjections pour garder un espace de liberté propre et attrayant



12/ Si votre chien est mal sociabilisé ou agressif, n'hésitez pas à en parler à votre vétérinaire ou adressez-vous à un éducateur canin. En cas de bagarres, nous vous rappelons que votre responsabilité seule sera engagée

CET ESPACE CANIN DE LIBERTÉ EST UN PROJET PILOTE,

ACCESSIBLE À TOUS LES CHIENS.

IL EST DE NOTRE RESPONSABILITÉ COMMUNE D'EN FAIRE UN SITE DE RÉFÉRENCE ET UNE RÉUSSITE.

ADOPTONS LA CANI-PARC ATTITUDE.